Compte-rendu
Comité Inter-quartiers
Séance du lundi 24 octobre 2022

Nb de personnes présentes : 31

Présents pour la Ville : Luc RÉMOND (Maire) – **Anne GÉRIN** (1ère adjointe - Elue référente CQ3) – **Christine CARRACA** (3e adjointe – Elue référente CQ2) – **Jean-Claude DELESTRE** (7e adjoint – Elu référent CQ5) – **Charly PÈTRE** (Elu - 8e adjoint vie des quartiers) – **Nadia MAURICE** (Conseillère municipale déléguée - Elue référente CQ4) – **Marc DESCOURS** (Conseiller municipal délégué – Elu référent CQ6) – **Guillaume GROS** (Service espace public).

Habitants présents :
CQ 1 – Jean-Claude FORMAGET – René GUÉRIN – Thomas HUGUENET
Patrick LANNAUD - Michel MARICHY.
CQ 2 – Odile BONNAZ – Olivier DUFOUR – Yoann HENRY – Christophe MAGNIN
Bernard ODRU - Arlette RAGAZZONI – Bernard RAMBICUR – Viorica VISAN.
CQ 3 – Annick BOEHM – Christiane GENEVE – Pascale MAZZILLI – Isabelle MENANTEA
Michel MOLLIER - Catherine POURROY – Matthieu HELLER – Martin RIFFAUD.
CQ 4 – Personne.
CQ 5 – Danielle BAILLY – Christophe DE MEEUS – Dominique USE.
CQ 6 – Marc BEVENUTO – Joris FERRAUD-CIANDET – Jean-Pierre MARTIN.

Excusés : **Angélique ALO-JAY** (Conseillère municipale référente CQ1),
Maddy BLANC (CQ1) , **Jean-Claude BEANI** (CQ3) – **Adrien GOURDOL** (CQ5)
David PAPA (CQ5)

Thèmes : **synthèse des comités de quartier + Extinction de l'éclairage public**

Suite à notre réunion Inter-quartiers, qui s'est déroulée le 24 octobre 2022, nous vous prions de trouver ci-après le compte-rendu des principaux points de nos échanges, lors de cette soirée.

M. le Maire **Luc RÉMOND**, après un mot d'introduction, a présenté **Jean-François CAYOT**, référent des Comités de quartier pour la Mairie. Au cours de l'intervention de l'élu **Charly PÈTRE**, un rappel a été fait sur la définition des comités de quartier : leur périmètre géographique, la place et le rôle de chacun (élus, animateurs et habitants participatifs, ...). Le rôle de **Jean-François CAYOT** sera celui d'interlocuteur privilégié, faisant le lien entre les comités de quartier, leurs membres et les différents services de la ville de Voreppe.

Comités de quartier

Lors de la présentation des comités de quartier, une baisse des participants est constatée. Pourquoi ?

Réponse de M. le Maire :

1. *les participants n'ont pas trouvé ce qu'ils recherchaient.*
2. *Les animateurs ne souhaitent pas faire le « tampon » entre les habitants et la Ville.*
3. *Insatisfaction parce que les choses ne vont pas forcément assez vite.*

Application Politeia

Une présentation est faite de l'appli Politeia et il est précisé qu'elle permet de signaler des problèmes du quotidien, informations municipales, … et non pour aborder des projets de plus grande envergure.

Pourquoi l'appli Politeia n'a pas été utilisée pour communiquer pendant l'incendie de cet été ?

Réponse de Charly PÈTRE : *L'appli Politeia a bien été utilisée pour communiquer pendant l'incendie. Mais, en un 1er temps, le feu s'est déclaré sur la commune de La Buisse, se propageant sur la commune de Voreppe, nous nous en sommes servis pour communiquer avec les voreppins.*

La réponse « C'était la période des congés » n'est pas recevable. La commune de La Buisse a mieux communiqué que nous dans le cadre de cet évènement.

Réponse de M. le Maire : *Nous reconnaissons que nous aurions pu mieux communiquer pendant cette crise. L'appli Politeia a bien été utilisée mais nous prenons acte. L'outil applicatif Politeia reste un bon outil de communication !*

Une personne, inscrite pour recevoir le magazine Voreppe émoi, n'a toujours rien reçu. Quels types d'informations recevra-t-elle ?

Réponse : *Elle recevra le magazine Voreppe émoi.*

M. HENRY : N'oubliez pas les réseaux sociaux ! Cela touche beaucoup de monde.

Comités de quartier

Charly PÈTRE, élu en charge des comités de quartier fait le point comité de quartier par comité de quartier, sur les demandes en cours et les points importants.

VILLE DE Voreppe

Rappel au comité de quartier

- Proposer des espaces de dialogue entre les différents acteurs de la Ville
- Aborder collectivement les questions relevant du cadre de vie
- Échanger en direct avec les habitants de Voreppe
- Offrir aux habitants la possibilité de faire des choix sur des sujets du quotidien
- Informer sur les dossiers structurants et transverses

VILLE DE Voreppe

Rappel au comité de quartier

Rôle

- Un rôle concentré sur le cadre de vie (expertise d'usage des habitants)
- Une instance consultative et force de propositions sur le cadre de vie
- Une instance dans laquelle les sujets transversaux et les projets structurants pourront être débattus

Composition

- Référent comité de quartier
- Membres comité de quartier
- Un(e) élu(e) référent(e) par comité de quartier

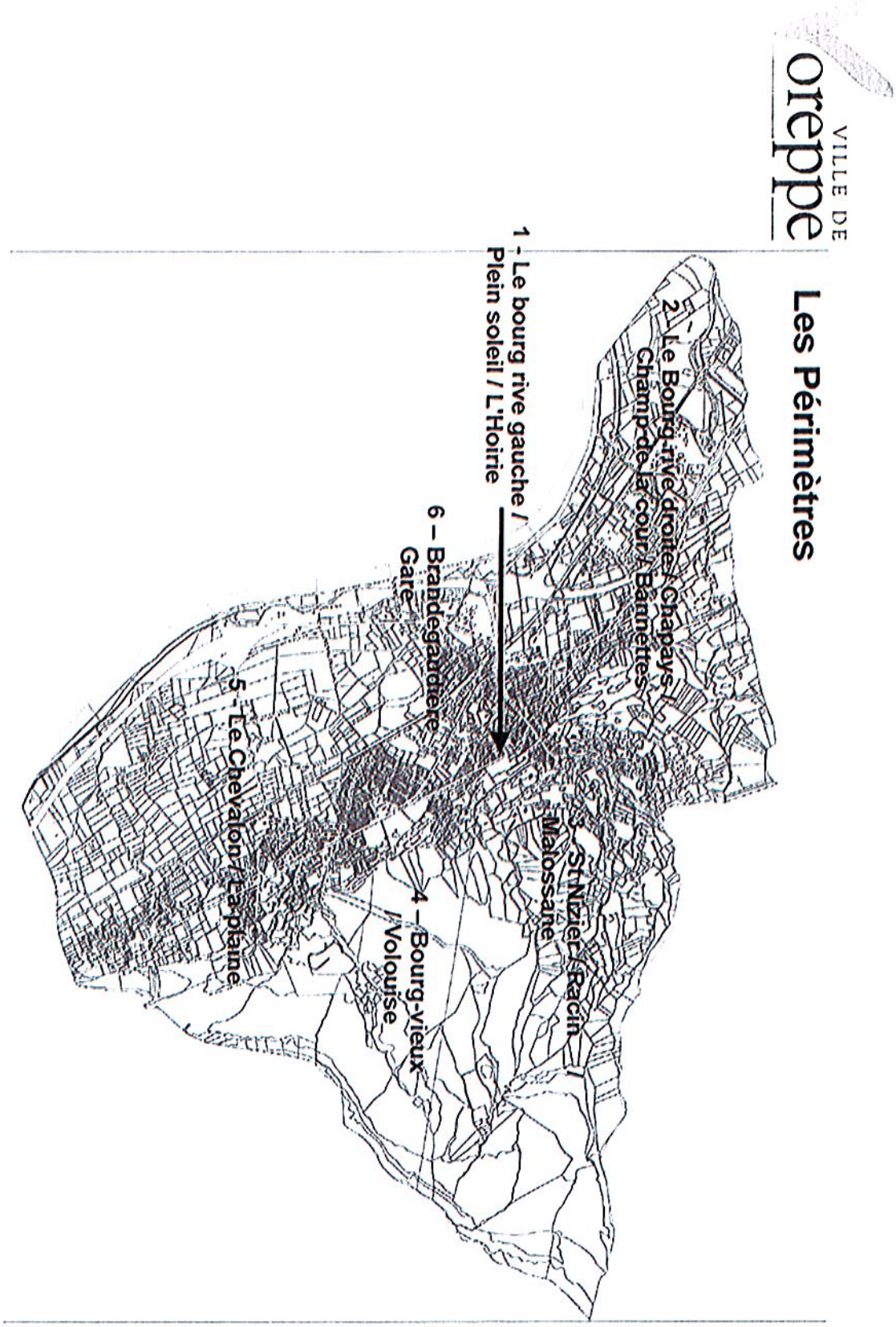
VILLE DE
oreppe
Les Périmètres
2 - Le Bourg rive droite / Chapays
Champ de la cour / Bannettes
3 - St Nizier / Racin
Malossane
1 - Le bourg rive gauche /
Plein soleil / L'Hoirie
6 – Brandegaudière
Gare
4 – Bourg-vieux
Volouise
5 - Le Chevalon / La plaine

VILLE DE Voreppe

En présence des référents, des élus et d'un technicien s'est déroulé en juin et juillet les visites de chacun des quartiers.
Les compte-rendus ont été envoyés courant octobre.

Suite à ces visites et pour avoir un fichier à jour, la Direction générale des services a adressé à chaque personne inscrite depuis 2014, un mail leur demandant si ils souhaitaient toujours participer aux comités de quartier.
3 relances ont été faite, peu de retour.

VILLE DE Voreppe

Participants au comité de quartier

	Inscrits 2019	2022
CQ 1 - Bourg Rive gauche – Plein soleil – L'Hoirie	**26**	11
CQ 2 - Bourg Rive droite - Chapays – Ch. la Cour	**45**	15
CQ 3 - St Nizier – Racin – Malossane	**21**	16
CQ 4 - Bourg-vieux – Volouise - Bouvardière	**36**	6
CQ 5 - Le Chevalon – Chassolière - Plaine	**46**	8
CQ 6 - Brandegaudière – la Gare	**10**	6 dont 2 nvx

VILLE DE Voreppe

Élus représentants

Charly Pètre – adjoint en charge de la prévention du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la Communication

	Titulaires	Suppléant
CQ 1 - Bourg Rive gauche – Plein soleil – L'Hoirie	A. Alo-Jay	C. Bruyère
CQ 2 - Bourg Rive droite - Chapays – Ch. la Cour	C. Carrara	JL Soubeyroux
CQ 3 - St Nizier – Racin – Malossane	A. Gérin	
CQ 4 - Bourg-vieux – Volouise - Bouvardière	N. Maurice	
CQ 5 - Le Chevalon – Chassolière - Plaine	JC Delestre	D Magnin
CQ 6 - Brandegaudière – la Gare	M. Descours	N. Benvenuto

VILLE DE Voreppe

Référents représentants

Charly Pètre – adjoint en charge de la prévention du cadre de vie, de la vie des quartiers, de la proximité et de la Communication

	Référent (e-s)	
CQ 1 - Bourg Rive gauche – Plein soleil – L'Hoirie	R. Guerin	
CQ 2 - Bourg Rive droite - Chapays – Ch. la Cour	O. Dufour	JP Sibué
CQ 3 - St Nizier – Racin – Malossane	P. Mazzilli	M. Mollier
CQ 4 - Bourg-vieux – Volouise - Bouvardière	N. Fournier	Garraud
CQ 5 - Le Chevalon – Chassolière - Plaine	A. Gourdol	
CQ 6 - Brandegaudière – la Gare	M. Benvenuto	J Ferraud-Ciandet

VILLE DE Voreppe

Thématiques le plus souvent abordés

source 2021

Aménagement / Travaux

Circulation / Sécurité

Signalisation

Propreté / Environnement

Réseaux EP / EU / Fossés

Urbanisme

Eclairage public

Communication

Stationnement

Autres

Compte-rendu
Comité Inter-quartiers
Séance du lundi 24 octobre 2022

CQ1 : Bourg Rive-gauche – Plein Soleil – L'Hoirie
Animateurs : **René GUÉRIN / Michel MARICHY**
Elue référente : **Angélique ALO-JAY** (Excusée)

- Taille des haies débordant sur la voie publique : Il n'y a pas de retour sur les courriers adressés aux propriétaires.
  Réponse : *Rappel de la procédure par rapport à la taille des haies. Courrier et injonction envoyés aux propriétaires ; si non taille des haies, alors intervention des services municipaux et facturation.*

- Il faut plus de communication.
- Avenue Stalingrad : vitesse et sécurité – renforcement de la signalétique.

CQ2 : Bourg Rive-droite – Chapays – Champ de la cour
Animateurs : **Olivier DUFOUR / Jean-Pierre SIBUE**
Elue référente : **Christine CARRARA** (Présente)

- Pont de Fontanieu : projet de transformation du pont pour sécurisation d'un aménagement « cycle ».
  L'avant-projet réalisé par le bureau d'études mandaté par le Pays Voironnais était en cours de finition, lors de la déambulation du Conseil de Quartier.
  Réponse de M. le Maire : *Cela sera fait avant Noël.*

- Rond-point McDo : Une BMW noire fait des dérapages autour du rond-point.
  Réponse : *la Gendarmerie a été alertée.*

- Avenue Chapays : vitesse excessive
  Réponse : *la Police Municipale procède à des contrôles de vitesse.*

CQ3 : St Nizier - Racin – Malossane
Animateurs : Pour Malossane : **Pascale MAZZILLI**
Pour Racin : **Michel MOLLIER**
Elue référente : Anne **GÉRIN** (Présente)

Mme MAZZILLI : Bilan pas positif, beaucoup de temps passé pour rien.
Des arbres dangereux signalés, dans le virage du point d'apport volontaire.
La route du Racin n'est pas sécurisée.
Projet de la Rigonnière.

Mme BOEHM : chemin piétonnier qui monte derrière le cimetière toujours abrupte et cela dissuade les personnes avec des poussettes, par exemple, de l'emprunter.

> **Réponse** : ***Mme Anne GÉRIN*** *se propose de participer à la prochaine réunion du comité de quartier.*

CQ4 : Bourg-vieux – Volouise – Bouvardière
Animateurs : **Nadine FOURNIER / Eric GARRAUD**
Elue référente : **Nadia MAURICE** (Présente)

Personne du Comité de quartier n'était présent.

CQ5 : Le Chevalon – Chassolière – Plaine
Animateurs : **Nadine FOURNIER / Eric GARRAUD**
Elu référent : **Jean-Claude DELESTRE** (Présent)

M. De MEEUS : chemin de Chamoussière – Vitesse excessive. Indique avoir eu une fin de non-recevoir.

> **Réponse apportée (Fiche navette CQ5 - 6/10/2022)** : *... Il nous semble plus pertinent de procéder comme nous le faisons sur d'autres secteurs de la commune, à savoir :*
> - *de demander à la Police Municipale d'être particulièrement vigilante sur ce secteur*
> - *une fois les travaux terminés, de réaliser des comptages afin d'objectiver la situation et, en fonction des résultats de ces comptages, de déterminer ce qui peut éventuellement être mis en place.*

CQ6 : Brandegaudière – Gare
Animateurs : **Marc BENVENUTO / Joris FERRAUD-CIANDET**
Elu référent : **Marc DESCOURS** (Présent)

- McDo : file d'attente de voiture sur le rond-point
  Réponse : *la Mairie relance le directeur du McDO*

- **M. DESCOURS** : carrefour Pointe Doyon
  Réponse : *servira comme point d'apport volontaire & de stationnement.*

- Rue Victor Cassien : Est ce qu'il y a eu des contrôles par rapport au sens interdit ?
  Réponse : *Oui, contrôles et verbalisation faits par la Police Municipale.*

Extinction de l'éclairage public

VILLE DE Voreppe

Éclairage public – Extinction nocturne

Au regard de la crise énergétique et des enjeux environnementaux, la Commune souhaite s'engager dans une démarche d'extinction nocturne dès 2023 …

LES 6 PRINCIPAUX EFFETS DE L'EXTINCTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

1. PROTÉGER NOTRE SANTÉ
2. LUTTER CONTRE LA POLLUTION LUMINEUSE
3. LUTTER CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE
4. PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ
5. RÉDUIRE LA FACTURE ÉNERGÉTIQUE
6. RENFORCER LA SÉCURITÉ

16/11/2022

VILLE DE Voreppe

Éclairage public – Extinction nocturne

En concertation avec les Voreppins :

Planning prévisionnel

- Octobre / Novembre : concertation
- Fin Novembre : Bilan de la concertation
- Décembre : Validation de l'engagement de l'extinction (Commission + Conseil Municipal)
- 2023 (mise en œuvre en fonction des choix réalisés)

Sondage en cours sur Politéia : à ce jour, plus de 300 participations et environ 90 % sont favorables à l'extinction

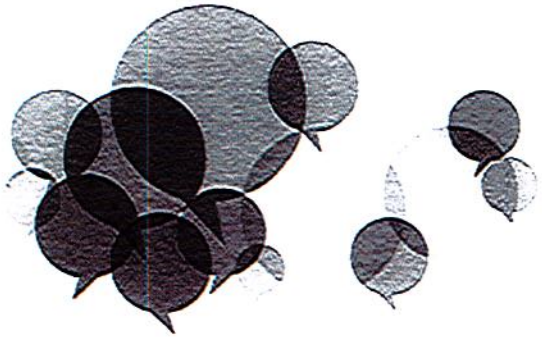

UNE CONCERTATION EN 3 TEMPS

- **Lundi 24 octobre**
  Consultation des **comités de quartier**
- **Jeudi 10 novembre**
  Réunion publique à 18h30 en Mairie
- **Du 10 octobre au 10 novembre**
  Sondage sur l'application Politeia et sur ***www.voreppe.fr***

VILLE DE Voreppe

Eclairage public de Voreppe en quelques chiffres

En rouge : éclairage public (1490 points lumineux)

Extrait cartographique – base de donnée communale

Type de source	Quantité
IM, CPO, CDM	209
LED	360
SHP	853
Non renseigné	68
	1490

En jaune : éclairage privé (272 points lumineux) :

- Maintenance réalisée par le propriétaire
- Alimentation à charge de la Ville

En bleu : éclairage privé (85 points lumineux) :

- Maintenance réalisée par le propriétaire
- Alimentation à charge du propriétaire

Les 1762 points lumineux alimentés par la Ville sont "contrôlés" par un total de 73 armoires de commande, dont la quasi totalité sont équipées d'horloges astronomiques (vérification en cours par le nouveau prestataire)

VILLE DE Voreppe

Eclairage public de Voreppe en quelques chiffres

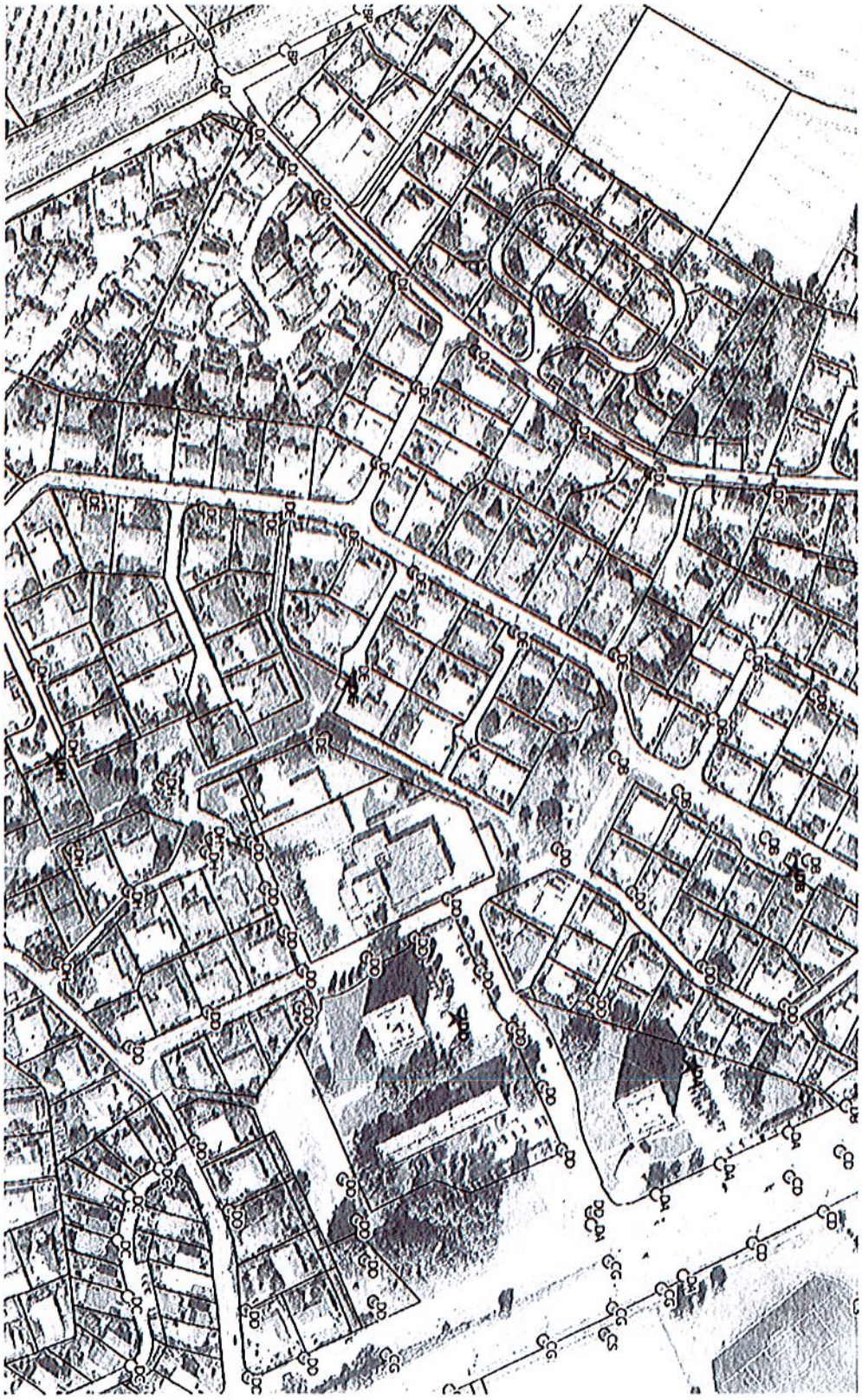

VILLE DE Voreppe

Eclairage public de Voreppe en quelques chiffres

- Les dépenses liées à l'alimentation de l'éclairage public

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022 (mi – sept)	2022 Estimé
KWh	904 117	891 041	835 855	727 450,00	698 144,00	691 657,00	571 732,00	463 059,00	555 670,80
Facturation € TTC	-	-	-	103 439,13 €	93 575,81 €	100 444,51 €	113 038,85 €	98 889,40 €	125 000,00 €

> Une consommation en baisse depuis 2015 : - 43 % KWh entre 2015 et 2021

> 1kWh = 25g CO2 Eq
En 2021, l'éclairage public de Voreppe génère autant de CO2 qu'une voiture neuve qui fait 150 000 km

X 3,7

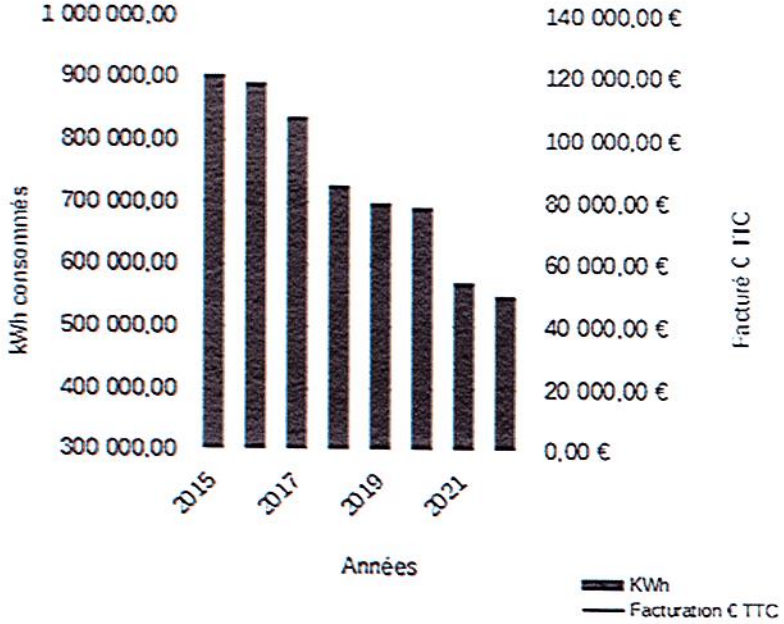

> Une facture "économique" qui augmente malgré la baisse de consommation

VILLE DE Voreppe

Eclairage public de Voreppe en quelques chiffres

➢ Extinction partielle : les économies attendues

De manière générale, lorsqu'une extinction partielle d'une durée comprise entre 5 et 6h est programmée, on observe :

- Une économie d'énergie d'environ 40 %,
- Une économie budgétaire d'environ 30 % (pour un prix de l'électricité stable...)

	2022 Estimé	2023 sans extinction partielle Augmentation du prix de 15 %	2023 avec extinction partielle Augmentation du prix de 15 %
KWh	555 670	550 000	330 000
Facturation € TTC	125 000,00 €	143 750,00 €	100 625,00 €

VILLE DE Voreppe

Par une consultation à main levée, il y a plus de mains levées pour la proposition d'extinction que de refus.
A la grande majorité, la proposition d'extinction de l'éclairage public a été approuvé (3 personnes contre)

Charly PÈTRE

8e Adjoint à la Prévention du cadre de vie,
à la vie des quartiers, à la proximité et
à la communication